

Image not found or type unknown



decheance drit paternel+adoption

Par **ellie**, le **04/04/2011** à **15:13**

bonjour...

J'ai eu une fille ,qui a été reconnue parson père:"iln'y a pas eu de mariage.

Aujourd'hui elle a 13ans ,et est élevée par mon mari ,depuis 11ans....

Le père biologique ne s'estjamais manifesté depuis 11ans ,J'aimerais connaître les démarches pour qu'il soit déchu de ses droits paternels? Ce monsieur est complètement dépravé...et alcoolique à un haut niveau...

Mon mari qui a élevé ma fille ,la considère commela sienne ,et souhaiterait l'adopter :Ma fille lesouhaiteritaussi...

voilà la situation:merci pour votre réponse

Par **JEAN S**, le **04/04/2011** à **16:00**

Une demande devra être faite auprès du garde des sceaux et aura fort peu de chances d'aboutir